

Sorry, but this page still haven't any translation.
We hope this will be fixed in the near future.

construction Construction d'un pont routier et d'une passerelle piéton à Berville-sur-Mer

Après avoir démolit deux ouvrages existants situés sur le Canal de Retour de la Vilaine sur la commune de Berville-sur-Mer, HAROPA PORT a construit une passerelle piétonne et un pont routier.

Published on 30/06/2023 - Updated 5/02/2024



©HAROPA PORT

Le but de cette suppression est de rétablir la continuité piscicole et sédimentaire, au regard des enjeux liés aux milieux naturels aquatiques et terrestres, ainsi qu'aux paysages.

Ce chantier comprenait deux parties :

- **la démolition de l'ouvrage à vannes** puis de l'ouvrage à buses ;
- **la création d'un pont routier et d'une passerelle piétonne métallique** de 18 m de long.

Concrètement : la démolition des ouvrages a permis le terrassement et le reprofilage des berges grâce à la pose d'enrochement. Un pré-terrassement et un ensemencement ont également été réalisés sur 70 m de long afin, notamment, de bloquer le phénomène d'érosion et d'améliorer l'apport sédimentaire sur l'aval du site.

Pour la création de la passerelle piétonne, des pieux métalliques de diamètre 406 mm et de longueur 8 mètres ont été mis en fiche dans le sol avant la pose de chevêtres, pièces de structure en acier, servant à accueillir la passerelle.

Celle-ci mesure 18 m de long et est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). L'installation est intervenue une fois les travaux de construction du pont routier achevés.

Pour la partie du chantier concernant la construction du pont routier, des palplanches de 15 m de hauteur ont été installées dans le sol avant de couler des poutres de couronnement par-dessus et une dalle de béton rejoignant les deux rives du canal. Cette dalle est appelée le tablier et est la structure porteuse de l'ouvrage. Afin d'assurer la sécurité des personnes circulant sur le pont, des garde-corps ont été posés et des trottoirs ont été construits de chaque côté.

Les travaux ont été réalisés pendant l'hiver pour perturber le moins possible la faune aquatique et l'activité touristique locale.

Coût : 500 000 €